

AMAP du Potager
3 Place Dewailly
80 000 AMIENS



Entrepreneur individuel
PHILIPPE BEQUET
n° SIRET : 53981144800015
29 route de Daours
80115 Pont Noyelle
Port. 06.86.53.77.11

Référente: Francine Froment
Port. 06.72.65.31.13
Francine.froment@laposte.net
amap@amapdupotager.fr
Site : www.amapdupotager.fr

www.facebook.com/mielleriedelhalluette

Contrat d'engagement « <Miels> « Saison 2019/2020» du 03/10/2019 au 09/04/2020

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP

Engagements de l'apiculteur :

- Livrer aux dates prévues sur le calendrier joint, des produits de qualité, issus de la production de sa miellerie
- Être transparent sur la qualité de ses miels, le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles de sa production.
- Assister à l'AG de l'Amap si possible
- Accueillir, sur l'exploitation, les adhérents à l'AMAP sur demande, et RDV .

Engagements de l'adhérent :

- Être adhérent de l'AMAP du POTAGER, cotisation annuelle de 12€.
- Prépayer tous ses produits/son panier pour la saison en cours.
- Assurer au moins une permanence de distribution dans la saison.
- En cas d'absence, c'est à l'adhérent de s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son produit/son panier (trocpanier permet de revendre ou d'échanger son produit en écrivant un mail à trocpanier-amap-du-potager@googlegroups.com).
- Tout produit non retiré ne pourra être récupéré.
- Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et/ou exceptionnelles.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole, de transformation et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et l'apiculteur.

Miels proposés :

- Miel de printemps 500 gr ou 1 kg
- Miel d'été toutes fleurs 500 gr ou 1 kg
- Miel de tilleul de Picardie 500 gr ou 1 kg
- Miel de châtaignier 500 gr ou 1 kg
- ~~Miel d'acacia 500 gr ou 1 kg~~
- ~~Miel de forêt 500 gr ou 1 kg~~

Prix : selon la grille tarifaire au verso

Jour de distribution : les jeudis indiqués au verso, dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse, square des 4 chênes Amiens

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités livrées aux jours fixés.

Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique, devra réunir les adhérents et le producteur.

Vos choix :	PRINTEMPS		ÉTÉ		TILLEUL		CHATAIGNIER	
	500G	1KG	500G	1KG	500G	1KG	500G	1KG
	6 €	11 €	6 €	11 €	7 €	13 €	7 €	13 €
	Qté :	Qté :	Qté :	Qté :	Qté :	Qté :	Qté :	Qté :
03/10/2019								
14/11/2019								
12/12/2019								
16/01/2020								
12/03/2020								
07/05/2020								
total des quantités :								
total en € :								

total général :

Règlement à Philippe Béquet chèques ou espèces

Nombre de chèques : _____ (possible 3)	MONTANT
Oct. : chèque n°	
Déc. : chèque n°	
Fév. : chèque n°	
Soit un total réglé de :	

Coordonnées ADHÉRENT(E) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse E-mail (en majuscule) :

o J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à d'autres adhérents de l'association.

o Je m'inscris à trocpanier car je suis intéressé pour prendre le miel d'un autre adhérent en plus du mien, pendant ses absences (trocpanier-amap-du-potager@googlegroups.com).

Ce contrat est établi en 2 exemplaires : un pour l'association et un pour l'adhérent.

Fait à

Le

Nom et signature ADHÉRENT(E) :

Philippe Béquet